

The logo for elcimai, with the word in a red, lowercase, sans-serif font. A faint world map is visible in the background behind the text.

La performance ne doit rien au hasard

Avis d'Expert

Le SEPAmail, une véritable opportunité pour l'ensemble des acteurs économiques

par Houari Yahia, Product Manager

La dématérialisation est aujourd'hui un vaste sujet et il impacte tous les secteurs d'activités. Au-delà de l'attitude éco-responsable, les entreprises s'intéressent fortement à la dématérialisation des documents, pour des enjeux financiers ou stratégiques liés à la sécurité et la qualité notamment. En favorisant les échanges dématérialisés, le SEPAmail devient par conséquent un acteur majeur de leur croissance.

Le lancement d'un nouveau réseau interbancaire : le SEPAmail

Le SEPAmail est une nouvelle messagerie électronique sécurisée, initié en 2008 par la BPCE, afin de faciliter les échanges dématérialisés entre les entités économiques européennes. Depuis les grandes banques françaises ont rejoint la communauté SEPAmail : BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC et la Société Générale.

Ce réseau interbancaire proposera des services liés aux paiements ou des services documentaires. Par exemple, une entreprise pourra envoyer une demande de paiement liée à une facture à son client, et en retour le client pourra régler directement la facture par virement depuis le service internet ou mobile de sa banque. SEPAmail offre un double avantage : faciliter les règlements et optimiser les modalités d'encaissement.

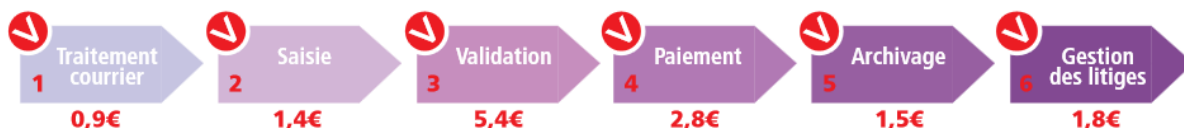
A date, les services suivants sont d'ores et déjà disponibles : RUBIS (la demande de règlement), GEMME (la signature du mandat de prélèvement) et DIAMOND (la fiabilisation d'IBAN). Des applications complémentaires sont en cours de spécifications telles que : AGATE (la pièce jointe générique), AIGUE-MARINE (la mobilité bancaire), IOLITE (la transmission de facture), JADE (l'avis de virement), JASPE (l'échange de documents signés) et le protocole SAPPHIRE (pour l'inscription et l'authentification simplifiée).

Quelles opportunités pour les entreprises ?

Réduire les délais et les coûts de traitement des factures

D'après une étude menée, par le cabinet de conseil en stratégie, Arthur D. Little, sur les coûts dits « standards » de traitement des factures entrantes et sortantes, celle-ci montre que le coût de traitement moyen d'une facture entrante dans une entreprise bien organisée est d'environ 14 € (13.8 €), décomposé selon le diagramme ci-après.

La décomposition des coûts moyens aux différentes étapes du traitement



Source : Arthur D. Little pour Desmond/Post@xess

La notion de « coût standard » correspond à la situation d'une entreprise bien organisée et utilisant les technologies traditionnelles de traitement de la facture.

Le gain théorique serait de 5 € par facture soit pour 30 000 factures environ 150 000 € par an. Nous comprenons de fait où se situe une partie de l'économie.

Sécuriser vos relations clients/fournisseurs

En effet, l'économie ne se situe pas seulement sur la dématérialisation de la facture mais également sur les risques sécuritaires afférant au traitement papier. Chaque année, près d'une entreprise sur deux (selon PwC) est victime de fraude, dont 28% de fraude liée à la cybercriminalité, mais les particuliers ne sont pas épargnés.

Exemple d'un cas BtoC : L'arnaque aux loyers. Un escroc prend contact par voie postale, avec un locataire, et se fait passer pour le bailleur, celui-ci lui indique un changement de ces coordonnées bancaires ou un changement des modalités de paiement.

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014 autorise désormais la transmission de factures dématérialisées, par le bailleur, ce qui doit permettre de sécuriser les échanges entre bailleurs et locataires et ainsi éviter ou au moins réduire les risques d'escroquerie.



Exemple d'un cas BtoB : L'arnaque au fournisseur. Un escroc identifie l'un des fournisseurs d'une entreprise, et se procure un papier entête. Celui-ci fait parvenir par fax ou e-mail, à l'entreprise visée, une demande de modification de ces coordonnées bancaires.

Dans les deux exemples, le changement des coordonnées bancaires du bénéficiaire permet à l'escroc de récupérer les fonds à son bénéfice.

Capter de nouveaux clients

Les entreprises pourront proposer de nouveaux services, tels que recevoir sa facture d'achat de supermarché (ticket de caisse), directement sur son compte, associé au débit de sa carte de crédit par exemple.

Contrairement à ce que l'on peut penser, le SEPAmail peut devenir complémentaire de la carte de crédit et permettre, grâce au service « JADE », l'envoi d'une facture en fonction du type de carte de crédit. Cet envoi serait initié lors d'un paiement via CB et la facture émise directement sur votre banque en ligne.

Quelles opportunités pour les banques ?

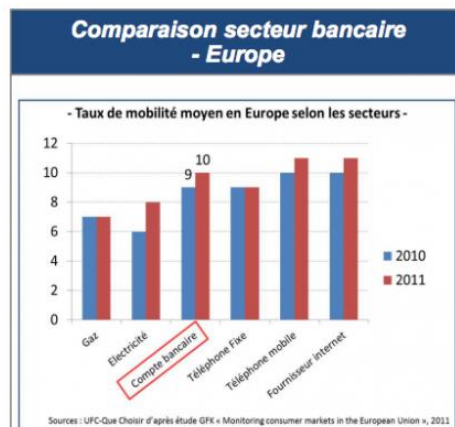
Chaque année en France environ 2,5 milliards de factures sont éditées, dont déjà 3% au format électronique et ce chiffre est en constante augmentation. Il est évident que le traitement des factures dématérialisées représente un potentiel financier pour les Banques Françaises.

Simplifier la mobilité bancaire

Dans le cadre de la loi Macron, un amendement destiné à faciliter la mobilité bancaire a été adopté par le Sénat. Cet amendement poursuit les deux objectifs suivants : accroître la concurrence dans le secteur bancaire et faire baisser les tarifs au profit des clients.

La prochaine fonctionnalité, baptisée « AIGUE-MARINE », permettra la mise en pratique de cet amendement en assurant le transfert des données bancaires d'un client d'une banque à une autre, ainsi que le transfert automatique des paiements avec les banques créancières dudit client.

Cette fonctionnalité permettra d'optimiser la mobilité bancaire d'ici au 1^{er} janvier 2017.



Proposer des services à la demande

Pour les banques, le réseau interbancaire SEPAmail apporte la possibilité d'offrir de nouveaux services différenciant et à haute valeur ajoutée, tels que :

Côté créancier :

- ✓ Affacturage à la demande (sur réception d'un rejet complet ou partiel, d'une notification de prélèvement),
- ✓ Escompte à la demande (sur réception d'un rejet complet ou partiel d'une demande de paiement et après avoir accordé un délai de paiement au débiteur),
- ✓ Service de coffre-fort électronique, permettant l'archivage automatique des factures réglées par le débiteur.

Côté débiteur :

- ✓ Paiement de factures pré-autorisées (services publics, cotisations d'assurance, dons...),
- ✓ Paiement de factures multiples,
- ✓ Service de coffre-fort électronique, permettant l'archivage automatique des factures payées.

Les clés du SEPAmail sont à présent entre les mains des professionnels, banques et entreprises. Ceux qui sauront en saisir les opportunités seront sans nul doute les premiers à bénéficier d'une organisation et d'une sécurité 3.0.

À propos d'Elcimai Financial Software :

Elcimai Financial Software, filiale du Groupe Elcimai, est un éditeur de logiciel spécialisé dans la dématérialisation et la gouvernance des flux, dont l'expertise est reconnue depuis plusieurs dizaines d'années par de grands groupes bancaires européens. Son offre logicielle riche, modulaire et évolutive permet à ses clients de répondre efficacement et rapidement à leurs enjeux stratégiques d'optimisation des coûts, de digitalisation des usages et de conformité réglementaire. Elcimai Financial Software développe une plateforme EDI de gouvernance de flux hautement disponible et sécurisée (SEPA, EBICS, SWIFT, ...) et des solutions web et mobiles à forte valeur ajoutée pour l'e-banking, le private banking et les opérateurs de complémentaires santé (authentification, géolocalisation, transaction, fraude, reporting ...).

Pour plus d'informations :
3, rue de la Brasserie Grüber - 77000 Melun
Tél : 01 64 10 47 20 – Fax : 01 64 10 47 29
www.elcimai.com
financialsoftware@elcimai.com
[@GroupeElcimai](https://twitter.com/GroupeElcimai)